

Image not found or type unknown



Validité du bon de commande d'achat de voiture

Par **sony86**, le **02/01/2010** à **22:12**

Bonjour,

J'ai acheté une Seat Ibiza lors du salon de l'auto à Lyon en octobre 2009. Celle-ci était normalement livrable au 15 décembre 2009. Après m'être renseigné auprès de mon vendeur, il me dit que je serai livrable au 10 janvier 2010 sans aucune certitude. Le seul problème est que, sur mon contrat d'achat, aucune date de livraison n'a été marquée...

Ma question est simplement : est-ce que mon contrat est valable et quels sont les recours possibles ?

Merci.